

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 12 août 2024, à 19 h 00. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Michel Gagnon, Jérôme Petit et Joël Jobin et Mesdames Manon Plante et Lucie Grenier. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Josseline Lepage, mairesse. Mme Josée Beauregard, directrice générale est aussi présente à la séance.

2024-0812-152

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet 2024
5. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
6. Première période de questions
  - 6.1. Suivi
    - 6.1.1. Analyse des comptes à recevoir
    - 6.1.2. État financier – Juin 2024
    - 6.1.3. Nouvelle TECQ – Montant alloué
    - 6.1.4. SADC – Programme Jeunes en emploi
    - 6.1.5. PAVL - Réalisation
7. Suivi des dossiers des conseillers
8. Appui pour modification de l'utilisation du facteur comparatif dans le processus d'évaluation municipale
9. MRC d'Abitibi – Adoption du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie
10. Appui à la Semaine de la Sécurité ferroviaire
11. Réparation 2<sup>e</sup> pompe eau usée – Station Route 397 Sud
12. Modification de signataire pour programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
13. Reconstruction trottoir 1<sup>ère</sup> rue Ouest
14. Achat d'une rétrocaveuse
15. Achat d'un véhicule pour travaux publics
16. Soumission pour appel d'offres 2024 – MTV
17. Desjardins – Utilisation des services de dépôt à toute heure
18. Club de l'Âge d'Or de Barraute – Exemption de taxes
19. Modification horaire du bureau municipal
20. PRACIM – Dépôt de projet
21. Service des loisirs - Politique de tarification 2024-2025
22. Projet de règlement # 200 concernant l'intégration au Plan d'urbanisme sur les îlots de chaleur – Avis de motion

23. Projet de règlement # 200 concernant l'intégration au Plan d'urbanisme sur les îlots de chaleur
24. Appui au Mont-Vidéo
25. Club de l'Âge d'Or de Barraute Inc. – Demande d'appui
26. Congédiement employé travaux publics
27. Varia :
28. Deuxième période de questions
29. Levée de l'assemblée

2024-0812-153

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2024**

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 juillet 2024 soit et est par la présente adopté.

2024-0812-154

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUILLET 2024**

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 juillet 2024 soit et est par la présente adopté.

2024-0812-155

**ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE**

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

**CHÈQUES DE JUILLET 2024**

#38112	SSQ Assurances collectives - Juillet 2024	4 432.25 \$
#38113	Transport ACC - Fardier	319.06 \$
#38114	Ville d'Amos - Enfouissement matières résiduelles	15 863.75 \$
#38115	Fonds des Biens et des Services - Manuel Signalisation routière	77.02 \$
#38116	Nortech - Internet garage	97.73 \$
#38117	Daniel Tétreault, CPA - TECQ/Recyc-Québec 2023	4 225.33 \$
#38118	Pages Jaunes - Frais de communication	60.02 \$
#38119	Municipalité de Landrienne - Spectacle	440.12 \$
#38120	Publicité Marie C - Enveloppes/Affiche nom # 3	120.73 \$
#38121	Excavation Mathieu Frigon - Fardier	224.20 \$
#38122	Échelles CE Thibault - Inspection et réparation échelles incendie	268.01 \$
#38123	Wolseley Canada - Asphalte/Ponceau rang 3-4 Ouest	10 639.00 \$
#38124	Revenu Québec - DASP Juin 2024	26 211.17 \$
#38125	Agence du revenu du Canada - DASF Juin 2024	10 233.85 \$
#38126	Josée Beauregard - Remb. frais dentaires	326.00 \$
#38127	MRC d'Abitibi - Redevances	3 211.38 \$
#38128	Claire St-Pierre - Entretien ménager	1 224.00 \$
#38129	Hugo Denoncourt, Phamachien - Camp de jour	211.40 \$
#38130	Andréanne Larose - Achat camp de jour	22.13 \$
#38131	Alexandre Prévost - Frais de déplacement examen pompier	169.40 \$
#38132	Alexandra De Courval - Achat camp de jour	865.67 \$
#38133	Cindy Lord - Remb. cartouche encre caserne	229.90 \$
#38134	Offroy.ca - Système téléphonique	247.01 \$

	Hydro-Québec - Électricité aréna/Terrain	
#38135	tennis/Luminaires/Aqueduc	5 307.34 \$
#38136	Télébec	26.79 \$
#38137	Ass. des marchés publics du Québec - Adhésion 2024	150.00 \$
#38138	Sanimos - Roll off papier brique	4 006.88 \$
#38139	MRC de la Vallée-de-l'Or - Recyclage	2 804.27 \$
#38140	Alarme Val-d'Or - Raccordement central	206.96 \$
#38141	Location Amos - Graisse	10.91 \$
#38142	Vidéotron - Caserne/Aréna/Garage	415.51 \$
#38143	Réseau Biblio A-T - Carte abonné/Livre	51.91 \$
#38144	MAYA - Confiserie aréna	338.90 \$
#38145	Wolseley Canada - Égout/Aqueduc TTG/Garage	24 106.50 \$
#38146	Intermarché Barraute - Eau/Produits/Pompier/Hotel de ville/Savon/Caserne	406.67 \$
#38147	La Corporation Mont-Vidéo - Factures H2Lab	686.27 \$
#38148	Mécanique Gélinas - Essence Pic 003/Cert. cadeau	356.54 \$
#38149	Municipalité de Landrienne - Compost avril et mai	2 644.80 \$
#38150	Scadalliance - Renouvellement annuel télémétrie	551.88 \$
#38151	Écho-Tech H2O - Mesure des boues	3 046.84 \$
#38152	Excavation Mathieu Frigon - Fardier réservoir incendie SADC Harricana - Campagne publicitaire Marché public de Barraute	784.71 \$
#38153	Publicité Marie C - Chandails camp de jour	600.00 \$
#38154	H2 Lab - Analyses	413.68 \$
#38155	DHC Avocats - Forfait téléphonique annuel	803.91 \$
#38156	Drolet Équipements - Nivelage Route du Lithium	574.88 \$
#38157	Autobus Maheux - Transport analyses	779.04 \$
#38158	Bell Mobilité - Cellulaires	50.38 \$
#38159	Vidéotron - Hotel de ville/Bibliothèque	519.84 \$
#38160	Canadien national - Passages à niveau	114.86 \$
#38161	Annulé	960.95 \$
#38162	Annulé	- \$
#38163	Les Entreprises Hardy - Essence stiga/Pic 007/Pic 005/E-606/Pic 003	
#38164	M & M Nord-Ouest - Lumières Cam 008	930.09 \$
#38165	Hydro-Québec - Bat 007/Pompasse/Bat 017/Bat 015/Éco-centre	39.51 \$
#38166	Josée Beauregard - Déplacements	2 158.68 \$
#38167	Visa Desjardins - It Cloud/Ramasse déchets	84.26 \$
#38168	Poste Canada - Timbres	69.12 \$
#38169	Harnois Énergies - Dièsel	227.65 \$
#38170	Annulé	12 028.90 \$
#38171	UAP Inc. - Garage	- \$
#38172	M3Béton - Table d'échec et béton	438.88 \$
#38173	Josseline Lepage - Cellulaire/Déplacements	6 323.63 \$
#38174	Maheu & Maheu - Gestion parasitaire aréna juillet à décembre 2024	175.00 \$
#38175	Secur-Alert - Raccordement central	362.39 \$
#38176	Daniel Tétreault, CPA - Honoraires audit 2023	195.46 \$
#38177	Buro Plus Gyva - Papeteries	18 235.04 \$
#38178	Areo-Feu - Barrure métal	101.27 \$
#38179	Englobe - PEPPSEP	33.17 \$
#38180	Nortech - Installation nouveau routeur hotel de ville et garage	2 012.06 \$
#38181	Ville d'Amos - Enfouissement matières résiduelles	1 304.97 \$
#38182	Équipements Nordmax - Strap Mac 004	13 612.30 \$
#38183	M & M Nord-Ouest - Aqueduc/Garage/Botte/Strap et filtreur huile	100.68 \$
#38184	Centre de rénovation Barraute - Réservoir incendie/Aqueduc/Garage/Camp/	754.54 \$

Projet intergénérationnel/Parc/Comité embellissement/Aréna/Cert. cadeaux	3 509.16 \$
Salaires Juillet 2024	73 484.09 \$
<b>Total</b>	<b><u>266 621.20 \$</u></b>

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Envoyer la niveleuse sur le chemin du Lac Fiedmont.

Une demande pour l'installation de nouveaux lampadaires nous sera remise.

Une poubelle sera installée où la vidange des roulottes.

### **SUIVI**

#### **ANALYSE DES COMPTES À RECEVOIR**

Mme Beauregard présente l'état des comptes à recevoir au 12 août 2024.

#### **ÉTAT FINANCIER – JUIN 2024**

L'état financier de juin 2024 a été déposé.

#### **NOUVELLE TECQ – MONTANT ALLOUÉ**

La municipalité recevra un montant total de 916 763 \$ pour la réalisation de travaux d'infrastructures municipales admissibles pour la période 2024-2028.

#### **SADC – PROGRAMME JEUNES EN EMPLOI**

Notre technicienne en administration est admissible et acceptée au Programme Jeunes en Emploi auprès de la SADC afin d'avoir un remboursement de 60 % de son salaire brut jusqu'à un maximum de 300 \$ par semaine.

#### **PAVL – RÉALISATION**

Une aide financière maximale de 20 000 \$ nous est accordée afin de faire la réfection du ponceau dans le rang 10.

### **SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS**

#### **MME LUCIE GRENIER, DISTRICT # 3**

Le dossier se poursuit à la Foire du Camionneur pour une nouvelle piste. Des évaluations terrains ainsi qu'un plan d'architecte sont en réalisations.

2024-0812-156

### **APPUI POUR MODIFICATION DE L'UTILISATION DU FACTEUR COMPARATIF DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION MUNICIPALE**

- |             |  |
|-------------|--|
| Attendu que | le processus d'évaluation municipale actuel utilise un facteur comparatif pour déterminer la valeur marchande des propriétés ;   |
| Attendu que | ce facteur comparatif peut conduire à des évaluations inéquitables et ne reflète pas toujours avec précision la valeur marchande réelle des propriétés surtout durant l'année 2 et 3 du rôle triennal ;  |
| Attendu que | la Municipalité d'Alley et Cawood exprime le besoin de revoir et de réviser la Loi sur la fiscalité municipale ainsi que le processus d'évaluation afin d'assurer une évaluation plus équitable et plus transparente des propriétés pour le bien-être de ses résidents ; |
| Attendu que | l'ajustement du taux de taxe municipal n'est qu'une mesure temporaire et ne résout pas la problématique ;  |
| Attendu que | d'autres municipalités pourraient faire face à cette situation d'avoir un facteur comparatif hauts et ces impacts négatifs : calculation des quotes-parts de la MRC, calculation des frais de la Sûreté du Québec ainsi que ces  |

impacts sur les résidents : taxes scolaires, paiement des mutations sur la valeur uniformisée, ect. ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que :

- La Municipalité de d'Alleyn et Cawood demande officiellement une révision du processus d'évaluation municipale, en mettant un accent particulier sur la révision et la modification de l'utilisation du facteur comparatif ;
- Le conseil municipal d'Alleyn et Cawood propose l'adoption d'une nouvelle méthodologie pour l'évaluation des propriétés, qui reflète plus fidèlement la valeur marchande réelle, que le calcul soit fait sur une base d'évaluation au lieu d'unitaire. De plus, nous demandons que le facteur comparatif dans l'année 2 et 3 du rôle triennal n'ait pas d'impact sur les municipalités ainsi que ces résidents ;
- La Municipalité d'Alleyn et Cawood invite les autres municipalités à soutenir cette initiative et à adopter des résolutions similaires afin de créer une approche harmonisée et équitable de l'évaluation des propriétés à travers la région. Nous invitons aussi les municipalités à signer et faire la promotion de la pétition à l'Assemblée nationale ;
- Une copie de cette résolution sera envoyée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et aux municipalités du Québec.

2024-0812-157

#### **MRC D'ABITIBI – ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

- Attendu qu' en vertu de l'article 8 de la Loi sur la Sécurité incendie, les municipalités régionales de comté doivent en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire ;
- Attendu que les orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie définissent le cadre d'élaboration du schéma et les objectifs à atteindre ;
- Attendu que les activités et mesures en matière de sécurité incendie doivent rencontrer les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie ;
- Attendu qu' en vertu de l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie « Chaque municipalité concernée, et s'il y a lieu, l'autorité régionale, déterminent, ensuite, les actions spécifiques qu'elles doivent prendre et leurs conditions de mise en œuvre ;
- Attendu que ces actions et leurs conditions de mise en œuvre sont traduites dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera responsable ou, dans le cas d'une régie intermunicipale, dans un plan conjoint adopté par les municipalités concernées ;
- Attendu qu' en vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie « l'autorité régionale doit procéder à la révision de son schéma » ;
- Attendu que le plan de mise en œuvre de la Municipalité de Barraute a été intégré dans le projet de schéma de la MRC d'Abitibi ;
- Attendu que le projet de schéma a été transmis aux municipalités pour adoption au plus tard au conseil municipal du 12 août 2024 ;

En conséquence, il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que le Conseil de la Municipalité de Barraute adopte le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi ainsi que son plan de mise en œuvre.

2024-0812-158

### **APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE**

- Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2024 ;
- Attendu que 229 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2023, entraînant 66 décès et 39 blessures graves évitables ;
- Attendu que l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens ;
- Attendu qu' Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire ;
- Attendu que le CN et Opération Gareautrain demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute appui la Semaine de la sécurité ferroviaire qui aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2024.

2024-0812-159

### **RÉPARATION 2<sup>E</sup> POMPE EAU USÉE – STATION ROUTE 397 SUD**

- Attendu qu' une réparation d'une pompe des eaux usées à la station sur la Route 397 Sud est obligatoire ;
- Attendu que cette réparation sera au coût total de 3 171,92 \$ plus les taxes ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à la réparation de la pompe des eaux usées au poste sur la Route 397 Sud au coût de 3 171,92 \$ plus les taxes.

2024-0812-160

### **MODIFICATION DE SIGNATAIRE POUR PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)**

**Numéro de demande d'aide financière : YCT47764, GDM – 20211130-10**

- Attendu que la Municipalité de Barraute a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;
- Attendu que la Municipalité de Barraute a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter ;

Pour ces motifs, sur la proposition de M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que le conseil de la Municipalité de Barraute confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Josseline Lepage, mairesse et Mme Josée Beauregard, directrice générale sont dûment autorisées à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

2024-0812-161

**RECONSTRUCTION DE TROTTOIR 1<sup>ÈRE</sup> RUE OUEST**

Attendu qu' une reconstruction de trottoir en face du 851, 1<sup>ère</sup> rue Ouest est nécessaire ;

Attendu qu' une longueur de 56.5 mètres sera reconstruit ;

Attendu que nous avons reçu la soumission de Construction Ubic au coût de 384 \$ / mètre plus les taxes, qui comprend le coffrage, le treillis et le béton ;

Attendu que les travaux d'excavation, la mise en place du MG-20 ainsi que la compaction seront exécutés en régie afin de diminuer les dépenses ;

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu d'engager Construction Ubic pour terminer le trottoir en face du 851, 1<sup>ère</sup> rue Ouest au coût de 21 696 \$ plus les taxes suite aux travaux exécutés par nos employés.

2024-0812-162

**ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE**

Attendu qu' une nouvelle rétrocaveuse est nécessaire au bon déroulement de nos travaux ;

Attendu que des recherches et vérifications seront exécutées afin d'avoir un bon modèle d'appel d'offres ;

Attendu qu' une demande de règlement d'emprunt devra être déposé auprès du ministère ;

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise la directrice à aller de l'avant avec le projet d'acquisition d'une nouvelle rétrocaveuse.

2024-0812-163

**ACHAT D'UN VÉHICULE POUR TRAVAUX PUBLICS**

Attendu que le véhicule Pic 003 appartenant aux travaux publics demande une attention ;

Attendu qu' une soumission pour les réparations a été estimée par Garage Tardif comprenant des coûts de pièces et de main-d'œuvre pour un total de 4 858,38 \$ plus les taxes ;

Attendu que ces réparations seront exécutées par notre mécanicien ce qui apporte une économie ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu de procéder aux réparations nécessaires du véhicule Pic 003 appartenant aux travaux publics au coût de 4 858,38 \$ plus les taxes.

2024-0812-164

**SOUSSION POUR APPEL D'OFFRES 2024 - MTV**

Attendu que la Municipalité de Barraute avait pris connaissance de l'appel d'offres sur invitation pour le Mont-Vidéo concernant les pistes de vélo de montagne ;

Attendu que nous avons reçu seulement une soumission étant conforme de Foresterie Jaski ;

Attendu que le prix soumis est de 78 757,88 \$ taxes incluses ;

Attendu que le soumissionnaire est conforme aux exigences de l'appel d'offres par invitation 2024 – MTV ;

Attendu que ces travaux sont admissibles à la subvention du Fond Forêt de la MRC d'Abitibi ;

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte la soumission de Foresterie Jaski au montant de 78 757,88 taxes incluses pour les pistes de vélo de montagne au Mont-Vidéo.

2024-0812-165

**DESJARDINS – UTILISATION DES SERVICES DE DÉPÔT À TOUTE HEURE**

Attendu que suite à la fermeture du comptoir caisse de Desjardins dans notre municipalité ;

Attendu que la Municipalité de Barraute désire utiliser les services de dépôt à toute heure ;

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute procèdera à l'utilisation des services de dépôt à toute heure auprès de la caisse Desjardins et d'autoriser Mme Josée Beauregard, directrice générale d'intervenir avec la caisse advenant le besoin.

2024-0812-166

**CLUB DE L'ÂGE D'OR DE BARRAUTE – EXEMPTION DE TAXES**

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une correspondance de la Commission municipale concernant l'obtention au Club de l'Âge d'Or de Barraute, une reconnaissance aux fins de l'exemption de taxes pour l'immeuble situé au 710, 1<sup>ère</sup> rue Ouest à Barraute ;

Attendu que la municipalité est en accord avec la demande de reconnaissance de l'organisme ;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte l'exemption de taxes pour l'immeuble situé au 710, 1<sup>ère</sup> rue Ouest à Barraute.

2024-0812-167

**MODIFICATION HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL**

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte de fermer le bureau municipal les vendredis après-midi à partir du 13 septembre 2024.

2024-0812-168

**PRACIM – DÉPÔT DE PROJET**

Attendu que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;

Attendu que la Municipalité de Barraute a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle ;

Attendu que la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné ;

Attendu que la Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts ;

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise le dépôt d'un projet d'achat et d'installation d'une génératrice à la caserne incendie advenant un sinistre auprès de l'aide financière PRACIM.

2024-0812-169

**SERVICE DES LOISIRS – POLITIQUE DE TARIFICATION 2024-2025**

Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance de la politique de tarification du service des Loisirs de la Municipalité de Barraute ;

Attendu qu'une petite augmentation aura lieu ;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu d'accepter la politique de tarification au service des Loisirs de la Municipalité de Barraute.

2024-0812-170

**RÈGLEMENT # 200 CONCERNANT L'INTÉGRATION AU PLAN D'URBANISME SUR LES ÎLOTS DE CHALEUR – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Mme Lucie Grenier, qu'au cours de cette même séance le projet de règlement est déposé et qu'à la séance du 9 septembre 2024, le règlement sera présenté.

2024-0812-171

**PROJET DE RÈGLEMENT # 200 CONCERNANT L'INTÉGRATION AU PLAN D'URBANISME SUR LES ÎLOTS DE CHALEUR**

Lecture faite, il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le projet de règlement # 200 concernant l'intégration au plan d'urbanisme sur les îlots de chaleur.

2024-0812-172

**APPUI AU MONT-VIDÉO**

Attendu que la Municipalité de Barraute a investi la totalité de la somme du Fond Forêt, soit 669 000 \$, pour la construction d'un réseau de sentiers de vélo de montagne et ski de fond sur les terres entourant ceux du Mont-Vidéo, soit des lots intra municipaux ;

Attendu que le Mont-Vidéo investi par subventions, financements, commanditaires et efforts bénévoles pour la construction d'un réseau de sentiers de vélo de montagne et ski de fond sur les terres du Mont-Vidéo. Le tout pour créer les connections manquantes au réseau des lots intra municipaux ;

Attendu que la Municipalité de Barraute reconnaît que cet investissement fait partie d'un ensemble d'investissement pour un seul grand projet, ainsi que d'une forme de partenariat avec le Mont-Vidéo afin de compléter un réseau de sentiers complets ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute confirme que le projet investi avec le Fond Forêt est bien un projet de construction de sentier qui connecte bien sur les terres du Mont-Vidéo.

2024-0812-173

**CLUB DE L'ÂGE D'OR DE BARRAUTE INC. – DEMANDE D'APPUI**

Attendu que les membres prennent connaissance d'une demande d'appui du Club de l'Âge d'Or de Barraute concernant leur demande de financement dans le cadre du volet communautaire du Programme Nouveau Horizons pour les aînés (PNHA) ;

Attendu que leur demande de financement porte sur l'acquisition de deux (2) thermopompes et l'installation d'un ouvre-porte automatique pour handicapé à leur bâtiment au 710, 1<sup>ère</sup> rue Ouest à Barraute ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute appuie la demande de financement du Club de l'Âge d'Or de Barraute au Programme Nouveaux Horizons (PNHA).

2024-0812-174

**CONGÉDIEMENT EMPLOYÉ TRAVAUX PUBLICS**

Attendu que le 31 juillet dernier, l'employé 70-0034 a été congédié après mûre réflexion et en considération de faits pertinents ;

Attendu qu'un avis disciplinaire lui avait été remis le 14 juin en main propre énumérant des faits non acceptables ;

Attendu qu' en référence à notre politique interne, l'employé a droit à une indemnité correspondant à deux (2) semaines de salaire ;

Attendu qu' une nouvelle offre d'emploi à la recherche d'un conducteur de déneigeuse et d'un journalier aux travaux publics sera publiée sous peu ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte le congédiement de l'employé # 70-0034 et d'afficher une offre d'emploi le plus rapidement possible.

### **VARIA**

Aucun sujet.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des lettres seront envoyées aux propriétaires ayant besoin d'un petit nettoyage de terrain.

2024-0812-175

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Jérôme Petit de lever la présente assemblée à 19 h 59.

---

Mme Josseline Lepage  
Mairesse

---

Mme Josée Beauregard  
Directrice générale